

Secrétariat du Conseil d'administration

Conseil d'administration
Séance du 15 mars 2022

Point 2

Election du vice-président du Conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)

Délibération n°2022-02

Vu le Code de la santé publique et notamment ses articles R. 5322-1 à R. 5322-5 ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration et notamment ses articles 4 à 6 ;
Vu la candidature déposée ;

Il a été procédé à l'élection du vice-président du Conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) à :

- Nombre d'électeurs présents : 22
- Nombre de mandat : 1
- Nombre de votants : 23
- Nombre de suffrages exprimés : 31

Nombre de voix obtenues pour :

Jean-Philippe PLANÇON : 30 voix pour et une abstention

Jean-Philippe PLANÇON est élu vice-président du Conseil d'administration de l'ANSM.

Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU
Présidente du Conseil d'administration

En application de l'article R. 5322-13 du Code de la santé publique, approbation un mois après sa transmission aux ministres chargés de la santé et du budget. En cas d'urgence, le ministre chargé de la santé peut autoriser l'exécution immédiate.